

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie, des Finances
et de la Souveraineté industrielle et
numérique
Ministère de l'Economie et des Finances
Cabinet du Ministre
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 07

Le 08 septembre 2022

Monsieur le Ministre, *Bruno*,

Nos villes subissent de plein fouet les fluctuations des coûts de l'énergie qui impactent également très fortement le tissu économique local pour les entreprises qui ne bénéficient pas du bouclier tarifaire.

L'exemple le plus récent est celui de la société Vert Marine qui, en raison de la très forte augmentation du coût de l'électricité, a décidé de fermer de manière brutale de nombreux centres aquatiques et piscines municipales dont elle était délégataire.

Pour le seul département des Yvelines, les Villes de Versailles, Saint-Cyr-l'Ecole, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville et Conflans-Sainte-Honorine ont eu à subir cette décision proprement inadmissible, qui est intervenue au mépris des usagers, mais également de l'obligation de continuité de service qui s'impose à tout délégataire de services publics.

Le Président de Vert Marine nous a indiqué être au bord du dépôt de bilan devant l'explosion du coût de l'électricité, car ses contrats ont été souscrits sur le cours du SPOT. Nous pouvons entendre cette grave difficulté et nous sommes en rapport avec Vert Marine pour tenter de trouver des solutions. Mais les Villes subissent également de plein fouet les hausses des tarifs de l'énergie, sans aide particulière de l'Etat, et ne sauront faire face seules à cette problématique.

Tout nous conduit à penser que la volatilité des cours de l'énergie, va se poursuivre et que ce sont l'ensemble de nos installations qui seront impactées à court terme. Mais, bien qu'elles disposent de fortes capacités d'adaptation, les collectivités territoriales seront dans l'impossibilité de supporter seules l'impact de ces charges nouvelles.

Il est donc indispensable que l'Etat soit présent à nos côtés pour nous permettre de surmonter cette difficulté et la réouverture de nos piscines, en évitant le dépôt de bilan de Vert Marine qui serait préjudiciable à tous. De façon plus structurelle, si nous voulons que nos équipements puissent continuer à fonctionner, il serait nécessaire qu'un système de bouclier tarifaire, soit également mis en œuvre au profit des collectivités et des délégataires de service public, évitant à certains producteurs d'électricité de réaliser des super profits au détriment des contribuables.

Nous tenions à vous faire part de cette préoccupation majeure et restons dans l'attente d'une mesure gouvernementale de nature à juguler ces hausses de prix.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.



Sonia BRAU
Maire
Saint-Cyr-l'Ecole
Vice-Présidente
Versailles Grand Parc

Laurent BROSSE
Maire
Conflans Sainte-Honorine
Vice-Président
CU GPSEO

Raphaël COGNET
Maire
Mantes-la-Jolie
Vice-Président
CU GPSEO

Sami DAMERGY
Maire
Mantes-La-Ville
Conseiller régional
d'Ile de France

François de MAZIERES
Maire
Versailles
Président
Versailles Grand Parc